

# CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RÉSEAUX ET DES SERVICES MULTIMÉDIAS AU LYCÉE SAINT MICHEL

Cette charte s'applique à tous les élèves (les enseignants, surveillants, personnels administratifs et techniques ayant signé une charte spécifique).

## CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉSEAU

Chaque utilisateur se voit attribuer un compte informatique (ou identifiant) personnel (autrement dit, un nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au serveur informatique du Lycée ; utiliser les ressources informatiques et pédagogiques disponibles dans le lycée ; accéder aux informations et ressources présentées sur Internet (dans les conditions précisées plus bas).

Ce compte informatique est strictement personnel et confidentiel. Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait. Il est interdit de « prêter » son compte à un autre utilisateur.

L'utilisateur prévient une personne responsable ou l'administrateur du réseau si son mot de passe ne lui permet plus de se connecter ou s'il a le sentiment que son compte est piraté.

## RESPECT DES RÈGLES DE LA DÉONTOLOGIE INFORMATIQUE

Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique et notamment à ne pas effectuer des opérations qui pourraient avoir pour conséquences :

De masquer sa propre identité ; de s'approprier l'identifiant et le mot de passe d'un autre utilisateur ; de modifier ou détruire des données, ou d'accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur autorisation ; de porter atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité d'une personne, notamment par l'intermédiaire de messages, textes, images provocantes, insultants ou à caractère discriminatoire ; d'interrompre ou de perturber le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau ; de se connecter ou d'essayer de se connecter sur un service Internet sans y être autorisé.

La réalisation ou l'utilisation d'un programme informatique ayant de tels objectifs est également interdite.

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à son exclusion du réseau, ainsi qu'aux sanctions disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Chaque utilisateur s'engage à éteindre sa session après chaque utilisation pour une question de sécurité afin qu'un autre utilisateur ne s'en serve pas à des fins personnelles destructives.